

PARC EOLIEN D'AMFREVILLE-LES-CHAMPS

188 Rue Maurice Béjart – CS 57 392
34184 MONTPELLIER Cedex 4
Tél : 04 67 40 74 00
Fax : 04 67 40 74 05

Préfecture de la Seine-Maritime
7, Place de la Madeleine
76000 ROUEN

**Objet : Parc éolien d'Amfreville-les-Champs – Commune d'Amfreville-les-Champs (76)
Dossier de demande d'autorisation environnementale pour un parc éolien – SARL Parc Eolien
d'Amfreville-les-Champs (groupe VALECO)**

Madame, Monsieur,

En application des dispositions de l'ordonnance n° 2017-80 du 26 janvier 2017 et des décrets n° 2017-81 du 26 janvier 2017 et n° 2017-82 du 26 janvier 2017 relatifs à l'Autorisation Environnementale et conformément aux dispositions des articles R181-12 à R181-15 du Code de l'Environnement.

Je soussigné, Sébastien APPY, de nationalité Française, agissant en qualité de Gérant de la SARL Parc Eolien d'Amfreville-les-Champs, dont le siège social est 188 Rue Maurice Béjart – CS 57 392 - 34184 MONTPELLIER Cedex 4, sollicite :

La demande d'autorisation environnementale pour un parc éolien

- ✓ département : Seine-Maritime (76),
- ✓ commune : Amfreville-les-Champs.

La présente demande vise la création d'un parc constitué de 3 aérogénérateurs et 1 poste de livraison. Ces 3 aérogénérateurs seront implantés entre la ligne à haute tension et le lieu-dit Chantier «Chantier du Moulin à vent».

Elle sollicite, au titre des articles L.181-1 et L.181-2 du code de l'environnement, l'Autorisation d'exploiter une installation de production d'électricité en application de l'article L. 311-1 du code de l'énergie.

Il s'agira de l'implantation d'éoliennes dont la hauteur de mat est comprise entre 80 et 85 m et dont le diamètre du rotor est compris entre 100 et 110 m. Le parc éolien d'Amfreville-les-Champs regroupe 3 éoliennes pour une puissance totale installée de 6 à 7,05 MW.

Conformément à la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et au décret n°2011-984 du 23 août 2011 modifiant la nomenclature des ICPE, cette demande s'inscrit dans la nomenclature ICPE sous la rubrique suivante :

Rubrique ICPE	Désignation de la rubrique	Volume activité	Régime
2980	Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50 m	3 aérogénérateurs dont la hauteur de mât est comprise entre 80 et 85 m	AUTORISATION Rayon d'affichage 6 km

Par la présente, la SARL Parc Eolien d'Amfreville-les-Champs s'engage à respecter les engagements formulés dans le dossier ci-joint.

Par ailleurs, il est demandé une dérogation pour le plan du parc éolien visé à l'article D181-15-2 alinéa I-9 du Code de l'Environnement :

- une échelle de 1/1 500e au lieu de 1/2000e est demandée pour le plan d'ensemble.

Restant à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous jugerez utile, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Sebastien APPY
Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping horizontal stroke followed by several vertical and diagonal strokes, characteristic of a cursive signature.

Contact :

Marjorie FOURNIER

Chef de Projets

07 82 94 08 25

marjoriefournier@groupevaleco.com